

Réunion du comité directeur CODEP Rhône et Lyon métropole du Lundi 22 juin 2020 Visioconférence par Webex

La séance est déclarée ouverte par le président du Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole, Marc PETIT.

Quorum atteint.

Le secrétariat est tenu par Patricia AUDOUY, secrétaire adjointe.

Feuille de présence

Présents :

**Comité directeur :*

Marc PETIT, Président	Renaud HELSTROFFER, Président adjoint
Catherine LAFONT, Vice-présidente	Hervé CORDIER, Vice-président
Christophe REBEYROTTE, Vice-président	Sylvie HUSSON, Secrétaire
Patricia AUDOUY, Secrétaire adjointe	Valérie BURDIN, Conseillère
Anne STUKENS, Conseillère	Anne Edith CURE, Conseillère
Pascale SENTENAC, Conseillère	Denis CARRION, Conseiller
Vincent BERTIN Conseiller	Yves GRANGER Suppléant
Luc PAILLET-PETIT Suppléant	Frédérique SPERRY Suppléante

**Commissions :*

Frédérique CORDIER, Présidente commission apnée
Henri FANTON, Président commission audiovisuelle
Skander ZANNAD, Adjoint commission Tir sur cible
Stéphane DUFOUR, Président commission Nage avec palmes
Benoit PHILIPPS, Président commission souterraine
Charles DOMAS, Président commission technique

Absents :

Alain JAVILLIEY, Trésorier adjoint
Alain PECHEREAU, Conseiller
Alain RUET, Conseiller
Gilbert MELKONIAN, Conseiller
Anaïs CUNILLERA, Présidente commission archéologie
Maxime DOOMS, Président commission Hockey subaquatique
Olivier GIRAUD, Président commission médicale
Hélios ARROYO, Président commission pêche sous-marine
David MORLET, Président commission Nage avec palmes
Brigitte FOURNIER, Présidente commission biologie et environnement

1) Ordre du jour

- Bilan fin de saison
- Budget prévisionnel
- Agence Nationale du Sport
- Le site internet
- Date assemblée générale CoDep
- Déménagement du CoDep dans les locaux du CDOS
- Questions divers

2) Bilan fin de saison

Le budget prévisionnel du CODEP Rhône était de **23 002,94 euros**. A ce jour, les dépenses réalisées sont de **4 949 euros**. Il reste un budget de **18 053,94 euros**.

Des dépenses sont à venir, avant le 31 août, pour un budget de **8 880 euros**. Ces dépenses se répartissent de la façon suivante :

- Solde de la Thalassa pour 2000 euros
- Commission pêche sous-marine : Solde d'une sortie pour 100 euros
- Commission hockey subaquatique : Formation secourisme en cours pour 100 euros
- Commission archéologie : Achat moteur bateau pour 2000 euros
- Commission biologie : Achat binoculaire pour 335 euros
- Commission nage avec palmes : Projet snorkies pour 345 euros
- Pour le comité : factures TCP (site du CODEP) pour 4 000 euros.

Accord à la commission souterraine d'un budget pour réaliser les requalifications de 4 blocs et révisions de 3 détenteurs.

D'autre part, la demande d'investissement en matériel (matériel sidemount + détenteur + lampes), d'un montant de 2388 euros, programmé dans le budget 2020/2021 pourra être réalisé afin fin août 2020 et sera prélevé sur le budget excédentaire 2019/2020.

Des dépenses sont à reporter sur le budget de la saison suivante pour **4 024,80 euros** :

- Commission biologie : Sortie en septembre pour 392 euros et sortie en octobre pour 528 euros.
- Commission pêche sous-marine : Stage mer qui est reporté en septembre pour 500 euros.
- Pour le comité : Assemblée générale Aix les Bains 1000€

Les dépenses totales prévues sont de **17 853,0 euros**. Par rapport au budget initial, une économie sur les dépenses de **5148,14 euros** est réalisée.

Les recettes prévues étaient de 23 002,94 euros mais elles sont en réalité de **27 394,58 euros** soit un **gain de 4678,64 euros**.

Nous disposons donc de **9827,78 euros**.

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Pour la saison 2019/2020, risque de perte de 10 % de licences. Pour la saison 2020/2021, la ristourne sur licence devrait diminuer d'environ 1 000 euros et la ristourne sur les cartes de 500 euros.

Marc PETIT pose la question de l'utilisation de ce bénéfice. Après échange, proposition d'investir dans un plan de relance s'adressant aux clubs.

3) Budget prévisionnel

Vous trouverez en annexe n°1, le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

4) Agence nationale du sport

La saison 2019/2020, le CODEP a pu bénéficier d'un financement d'un montant de 13 600 euros. Ces actions subventionnées ont été initiées par des clubs.

Pour la saison 2020/2021, le financement destiné au CODEP se décomposera de la façon suivante :

- Formation cadres : 6 000 euros
- Sport santé : 1 500 euros
- Nettoyage de la darse : 1 500 euros

Pour les clubs :

- Le congrès – open d'apnée : 1 512 euros
- Thalassa : 2 000 euros
- Le Nautile : 2 500 euros.

Total de **15 012 euros**.

5) Le site internet

L'objectif était de revoir le mode de fonction concernant la gestion des activités. Il était aussi nécessaire d'assurer l'indépendance du site et de respecter les obligations par rapport au RGPD. Il a pu être réalisé l'ensemble du cahier des charges y compris le paiement en ligne. Quelques modifications resteront à faire.

Quelques fonctionnalités du site :

- Le paiement sera débité uniquement le jour de l'activité.
- Possibilité d'effectuer des relances de personnes et de vérifier leurs statuts.
- Calendrier regroupant toutes les commissions et chaque commission aura son agenda.
- La clôture des inscriptions sur le site pour être déclenchée par le gestionnaire ou programmée (date ouverture et fermeture des inscriptions).

Modification à apporter dans le menu déroulant et mettre adhérent et/ou licencié.

Du fait d'un conflit dans la gestion des adresses sur le site, les adresses non fiables ont dû être supprimées. **Il va être nécessaire de demander aux adhérents de s'inscrire à nouveau.**

Il est impératif que les présidents de commissions et les personnes responsables d'activités se réinscrivent rapidement.

Des formations seront organisées pour les présidents de commissions, responsables d'activités, membre du CODEP pour l'utilisation du site.

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

6) Date assemblée générale CoDep

Il sera nécessaire de faire une assemblée générale extraordinaire afin de modifier l'adresse du CODEP Rhône du fait du déménagement des locaux.

L'assemblée générale électorale CODEP Rhône et Lyon métropole est prévue le **vendredi 6 novembre 2020**.

Le dépôt des listes devra se faire avant le 17 septembre 2020.

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

7) Déménagement du CoDep

A ce jour, nous utilisons, sur réservation, les locaux de la maison des associations de Meyzieu et le matériel est stocké dans un garage à Villeurbanne. Nous avons la possibilité d'avoir des locaux au Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS) avec un bureau, un lieu de stockage et des salles sur réservation sur le même site. Les locaux sont situés 28, rue Julien 69003 LYON.

Coût = 1 000 euros/an.

8) Questions diverses

**Assemblées générales :*

L'assemblée générale nationale électorale se tiendra probablement fin mars 2021.

L'assemblée générale électorale AURA se tiendra le **21 novembre 2020**.

**Plan de relance :*

Réalisation d'une campagne digitale par un prestataire du 24 août au 19 octobre 2020 suivant quatre points forts :

- Les forums des associations
- 19 septembre : découverte du milieu naturel en lac pour des enfants
- Du 21 au 26 septembre : Semaine du baptême (toutes commissions)
- Courant octobre : Nettoyage de la Darse.

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

9) Tour de table

BERTIN Vincent : Recherche des bénévoles pour le nettoyage de la Darse et pour l'organisation. Manifestation qui devrait se tenir le **samedi 24 octobre 2020**.

PHILIPPS Benoit : Devis à faire pour la requalification des blocs, la révision des détendeurs et l'achat du matériel.

Question concernant l'unité de valeur pédagogique. Formation propre aux commissions culturelles.

Réponse de Charles DOMAS : C'est une formation d'une journée comprenant des notions de réglementation et de bases pédagogiques. Cette journée est organisée par des formateurs de niveau 2 des commissions « culturelles ». Le plongeur titulaire du E1 de la technique est dispensé de cette unité de valeur.

L'organisation de cette journée relève des cadres des commissions culturelles. Par contre, si ces cadres ont besoin de la technique pour structurer cette journée, du fait de la nouveauté, nous sommes à la disposition. Cette journée ressemble pour la partie commune à nos matinées initiateurs.

DOMAS Charles : Réunion de la commission technique prévue le jeudi 25 juin 2020. Il sera élaboré, lors de ce temps, le planning prévisionnel.

CURE Anne Edith : Projet journée découverte, le 19 septembre, pour les jeunes au lac d'Aiguebelette en partenariat avec le club du Nautile. Ouvert à tous les clubs.

CARRION Denis : Pas de reprise des activités dans son club.

FANTON Henri : Mise en place des formations audiovisuel à Rillieux la Pape. Championnat de France le 26 août 2020 à Marseille suivant les conditions sanitaires.

CORDIER Frédérique : Les compétitions sont figées. Relance des partenaires pour les stages et formations.

LAFONT Catherine : Retard dans les travaux de la piscine de la Mulatière. Réouverture prévue en septembre 2021. Le club de l'UJSM est à la recherche de créneaux piscine.

STUCKENS Anne : ASPTT : Reprise des activités en milieu naturel.

REBEYROTTE Christophe : Le site de Chamagnieu a réouvert ses portes. Accueil de 50 personnes par créneau de 4 heures avec des groupes de 10 personnes maximum. Ouverture le mardi, mercredi, jeudi, vendredi avec des créneaux de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à 22h30. Le week-end créneaux de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Une procédure est à respecter pour les inscriptions et pour l'accès au site.

L'extension à 70 personnes sera autorisée à partir du 1^{er} juillet 2020.

SENTENAC Pascale : Reprise des réunions pour l'open d'apnée pour l'an prochain.

ZANNAD Skander : Activités non redémarrées car piscines fermées.

DUFOUR Stéphane : Reprise des compétitions à partir de septembre avec la Ronde Mallet (AURA).
Compétition qui a été décalée de mai à septembre.

HUSSON Sylvie : Certaines messageries de président de commissions sont saturées.

Prochaine réunion du comité directeur le jeudi 8 octobre 2020.

La Secrétaire Adjointe

Le Président

Patricia AUDOUY

Marc PETIT



Annexe n°1

Budget prévisionnel 2020/2021

Comptes d'exploitation Commissions CODEP 69 FFESSM

Exercice 2020-2021	2020-2021							
	Charges	Produits	R. Exploit.	Part. Codep	Subv.Aura	TTL Subv.+ club+Ext.	TTL Financé	Résultat Financé
Commission Apnée	4 512,50 €	2 520,00 €	- 1 992,50 €	1 052,50 €	940,00 €	1 992,50 €	1 052,50 €	- €
Commission Archéologie	820,00 €	- €	- 820,00 €	820,00 €	- €	820,00 €	2 820,00 €	- €
Commission Environnement et Biologie	8 100,00 €	7 000,00 €	- 1 100,00 €	1 100,00 €	- €	1 100,00 €	1 435,00 €	- €
Commission Hockey subaquatique	1 230,00 €	360,00 €	- 870,00 €	870,00 €	- €	870,00 €	870,00 €	- €
Commission Juridique			- €				- €	- €
Commission médicale et prévention			- €				- €	- €
Commission Nage Avec Palme	2 605,00 €	1 080,00 €	- 1 525,00 €	1 525,00 €	- €	1 525,00 €	1 525,00 €	- €
Commission Nage en Eau Vive			- €				- €	- €
Commission Orientation subaquatique			- €				- €	- €
Commission Pêche sous-marine	3 730,00 €	2 230,00 €	- 1 500,00 €	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
Commission plongée souterraine	2 205,62 €	1 340,00 €	- 865,62 €	685,62 €	180,00 €	865,62 €	4 323,62 €	0,00 €
Commission Plongée sportive Piscine			- €				- €	- €
Commission Technique Départementale	82 135,00 €	75 000,00 €	- 7 135,00 €	3 395,00 €	8 280,00 €	11 675,00 €	3 395,00 €	4 540,00 €
Commission Tir sur cible	825,50 €	350,00 €	- 475,50 €	475,50 €	- €	475,50 €	475,50 €	- €
Commission Vidéo/Photo	1 995,00 €	1 640,00 €	- 355,00 €	355,00 €	- €	355,00 €	355,00 €	- €
GE La Thalassa	15 764,00 €	9 000,00 €	- 6 764,00 €	- €	1 500,00 €	6 764,00 €	- €	- €
Open Apnée	19 260,00 €	2 450,00 €	- 16 810,00 €	- €	1 500,00 €	16 810,00 €	- €	- €
	143 182,62 €	102 970,00 €	- 40 212,62 €	11 778,62 €	12 400,00 €	44 752,62 €	17 751,62 €	4 540,00 €

Résultats d'exploitation commissions

- 40 212,62 €

Comptes d'exploitation Fonctionnement CODEP 69 FFESSM

2020-2021

Exercice 2020-2021	Charges	Produits	Résultat			
Produits						- €
Ristourne Licence		12 045,00 €	12 045,00 €			- €
Ristourne Cartes FFESSM		250,00 €	12 295,00 €			- €
Subventions ANS		9 000,00 €	21 295,00 €			
			21 295,00 €			
			21 295,00 €			
Charges						- €
Frais de fonctionnement	2 500,00 €		- 2 500,00 €			- €
Réunions CD, bureau, présidents et divers	1 030,00 €		- 3 530,00 €			- €
Développement durable	1 600,00 €		- 5 130,00 €			- €
Déplacement missions	850,00 €		- 5 980,00 €			- €
Frais d'assemblée générale	1 725,00 €		- 7 705,00 €			- €
Communication	900,00 €		- 8 605,00 €			- €
Frais déplacement institutionnel	500,00 €		- 9 105,00 €			- €
Frais déplacement Représentation	524,00 €		- 9 629,00 €			- €
Développement et entretien Site Codep69	2 140,00 €		- 11 769,00 €			- €
Repas fin de mandat	840,00 €		- 12 609,00 €			- €
			- 12 609,00 €			- €
			- 12 609,00 €			- €
			- €			- €
	12 609,00 €	21 295,00 €	8 686,00 €	- €	- €	- €

Résultats d'exploitation fonctionnement

8 686,00 €

Participation codep aux frais des commissions	11 778,62 €	
Participation codep en diminution de charge		11 778,62 €
Subvention AURA		12 400,00 €
Subvention autres		20 574,00 €
	11 778,62 €	44 752,62 €
		32 974,00 €

Subvention versée par le codep aux commissions qui vient en charge sur son budget

Subvention versé par le codep aux commissions qui vient en déduction des charges des actions

Report budget N-1 Participation non versée	Charges	Produits	Codep69	AURA
Bio 69 002	5 340,00 €	4 620,00 €	528,00 €	192,00 €
Bio 69 003	3 740,00 €	3 220,00 €	392,00 €	128,00 €
PE 69 011	1 400,00 €	900,00 €	500,00 €	
CO 69 010 AG Nat.	1 000,00 €			
	11 480,00 €	8 740,00 €	1 420,00 €	320,00 €
	-	1 000,00 €		

Résultats Général

447,38 €